



Alliance  
WASSEIGES AUTREMENT

Programme  
« **ALLIANCE** »  
Élections communales du 13 octobre 2024



## **1. UNE MEILLEURE GOUVERNANCE ET PLUS DE CITOYENNETE**

Alliance propose une gouvernance résolument axée sur une participation renforcée et une collaboration étroite avec les citoyens.

### **ADMINISTRATION**

**La commune est un service public de proximité, ouvert et transparent dans ses décisions. A l'écoute des citoyens elle offre la meilleure accessibilité possible à ses services administratifs, tant sur place, que par courrier ou par internet. Rendre la fonction publique locale plus attrayante en la modernisant, en la simplifiant et en la valorisant.**

- ✓ Offrir des services de proximité et/ou visites à domicile en cas de nécessité pour les personnes en difficulté ;
- ✓ Améliorer la coordination des chantiers de travaux publics et informer de manière détaillée vers la population avec mise en place d'une personne ressource ;
- ✓ Mutualiser les ressources entre communes (ex. : inondations) ;
- ✓ Renforcer l'égalité et l'équité face à l'emploi communal : engagement de personnes en situation de handicap, personnes d'origine étrangère...).
- ✓ Etablir des procédures claires et équitables pour la gestion du personnel communal (procédure de recrutement, valorisation de l'expérience, promotion des agents...);

### **CITOYENS : Volontariat et Participation Citoyenne**

**En tant que niveau de pouvoir le plus proche des citoyens, la commune a un rôle primordial à jouer dans le renforcement de la démocratie et de la citoyenneté.**

**Elle informe, rencontre, consulte et facilite les contacts entre la commune, la population et les associations par le biais des actions suivantes.**

**Encourager et faciliter la participation citoyenne et le volontariat au sein de la commune.**

- ✓ Encourager l'engagement citoyen en créant des cellules de bénévolat dédiées à l'accompagnement des personnes isolées, des personnes âgées, au soutien scolaire... Ces structures offriront des missions précises et des conventions claires pour garantir un suivi personnalisé des bénévoles et une efficacité optimale des actions menées.
- ✓ Mettre en place un « Relais Citoyen » visant à renforcer, voire à initier la cohésion sociale entre la commune et les habitants, en particulier de nos aînés ainsi que l'accueil des nouveaux habitants. Ce relais contribue à renforcer la qualité de vie et le bien-être des habitants concernés tout en favorisant la citoyenneté participative et la création de lien social ;
- ✓ Alléger la procédure du droit d'interpellation des citoyens lors des conseils communaux ;
- ✓ Organiser des réunions du conseil communal de manière décentralisée dans chaque village et prévoir une diffusion en direct sur les réseaux sociaux ;

- ✓ Investir dans la formation à la citoyenneté ou la sensibilisation aux enjeux collectifs en initiant des actions ponctuelles tels que:
  - Le devoir de mémoire ;
  - La lutte contre le racisme, l'extrémisme, l'intolérance, ... ;
  - Les enjeux climatiques
  - La solidarité et l'aide aux plus démunis
  - La gestion des déchets
  - La biodiversité
  - ...
- ✓ Maintenir et renforcer le rôle des conseils consultatifs (conseil communal des enfants, des aînés) ;
- ✓ Utiliser notre plateforme participative afin de récolter les idées, les avis et souhaits des citoyens et de leur permettre de voter ou de commenter des projets ;
- ✓ Encourager les événements communautaires pour favoriser la mixité des populations et le sentiment d'appartenance et de sécurité : par exemple, la fête des citoyens.
- ✓ Transformer le traditionnel bal du bourgmestre en bal du citoyen, un espace de rencontre, d'échange et de fête.

### **COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS**

**Le droit à l'information est lié aux principes de participation et de transparence dans la mesure où il donne aux citoyens la possibilité de contribuer aux décisions politiques, et d'entrer ainsi dans une démocratie participative.**

**Renforcer et adapter la communication afin de rendre l'information accessible à tout citoyen, quelque soit son mode de communication.**

- ✓ Créer un bulletin communal et un site internet d'information réellement utile aux citoyens, moderne dans sa conception et qui met en valeur notre patrimoine (humain, culturel, architectural, agricole, ...). Le bulletin communal doit « appartenir à tous » au même titre que la maison communale

Ce bulletin sera aussi complet que possible : agenda des manifestations, vie des quartiers, petites annonces, courrier des lecteurs, infos officielles, reportages valorisant notre commune et ses habitants... ;

- ✓ Réaliser un annuaire complet des activités. S'appuyer sur le PCS qui propose des activités variées ;
- ✓ Mettre en avant les artistes locaux en exposant leurs œuvres (peinture, poterie..) dans les bâtiments communaux ;
- ✓ Désigner une personne référente pour les activités et la gestion de l'agenda communal ;
- ✓ Mettre à disposition un check liste des procédures à suivre pour les organisateurs d'événements ;
- ✓ Mettre à jour le site Internet :
  - présentation de la commune, de ses mandataires (et de leurs coordonnées), de ses entreprises, des activités communales et de celles des associations ; inclure des cartes interactives de la commune avec les commerces, lieux sportifs et culturels ;
  - infos régulières sur les projets finalisés, en cours et à venir ; rappel des principales formalités notamment en matière urbanistique ;

- liens vers d'autres sites utiles (administrations, associations locales, parc naturel...);
- infos touristiques ;
- forum des citoyens ;
- utilisation de supports modernes de communication sur le site, notamment (photos, vidéos, audio, ...).
- ✓ Organiser des 'conférences-débats' (trimestrielles par exemple) sur des sujets qui préoccupent nos concitoyens (projets, problématiques...). Consultations populaires sur des projets (urbanistiques, ...) ;
- ✓ Assurer des contacts de suivi avec la presse, avec les services publics de tutelle pour l'obtention de moyens budgétaires, et aussi avec :
  - la zone de police ;
  - les pompiers ;
  - la conférence des élus de Huy-Waremme ;
  - ...
- ✓ Assurer une communication interne de qualité entre les différents services : Plan de cohésion sociale (PCS), Centre public d'Action sociale (CPAS), enseignement, administration, ...

## **GESTION BUDGÉTAIRE**

**La commune adoptera une gestion moderne, dynamique, rigoureuse et recentrée sur ses missions premières.**

**En début de législature un plan stratégique sera défini, décliné en objectifs opérationnels, qui seront priorisés.**

- ✓ Assurer une transparence budgétaire afin de permettre aux citoyens de suivre l'utilisation des fonds publics, de vérifier si les décisions budgétaires correspondent à leurs attentes et de participer aux débats sur les orientations politiques de la commune ;
- ✓ Etablir un programme de politique générale réaliste avec une vision financière et dans une optique sur le long terme, ainsi que des outils de suivi pour tous les citoyens ;
- ✓ Être plus efficient en renforçant la complémentarité entre tous les services de la commune et favoriser les économies d'échelle (achats groupés, achats intercommunaux, véhicules...);
- ✓ Assurer des économies d'énergie grâce à une gestion plus rigoureuse des coûts de la consommation d'énergie de nos bâtiments publics ;
- ✓ Anticiper et saisir les opportunités de financement notamment en prospectant les opportunités de subsides
- ✓ Promouvoir les budgets participatifs et informer la population sur cet outil important pour la qualité associative dans les villages ;
- ✓ Envisager de mettre en place des achats groupés pour le citoyen (mazout, énergie, bacs à compost anti-rats , ...).

## **INFRASTRUCTURES COMMUNALES**

**Faciliter la mise à disposition des infrastructures communales pour les habitants.**

- ✓ Instaurer la gratuité des locations de salles pour les organisateurs d'activité de la commune afin de trouver une équité pour tous ;
- ✓ Rendre public le calendrier des réservations des salles communales
- ✓ Utiliser et aménager les espaces non-occupés à destinations des associations et initiatives locales ;
- ✓ Renouveler le matériel dans les cuisines des salles mises en location ;
- ✓ Être attentif à l'aménagement et l'utilisation de la nouvelle future salle polyvalente (PCDR) :
  - Rassembler et demander l'avis des personnes qui vont utiliser cette salle ;
  - Gestion du calendrier pour que toutes les activités puissent y avoir accès ;
  - Réflexion sur la mutualisation de l'équipement pour amoindrir les coûts.

**Evaluer préventivement l'impact social de toutes les décisions prises par le collège avec plus de transparence.**

- ✓ Développer une **Aide Sociale équitable** :
  - définir le rôle de nos assistantes sociales ;
  - logement social locatif ;
  - accès télé vigilance ;
  - amélioration de l'insertion des personnes en situation d'handicap ;
- ✓ Favoriser et renforcer l'intégration de la personne en situation de handicap dans le travail tout en respectant la législation (Handicontact);
- ✓ Soutenir le Plan de cohésion sociale (PCS).

**2. ENERGIE - DEVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT**

En reprenant le contrôle de notre environnement, de notre production d'énergie et de notre alimentation, nous devenons acteurs du changement et construisons un avenir plus durable en commençant à l'échelle locale.

Les priorités concernent tant l'énergie, la propreté publique, la nature, la réduction des pollutions, la lutte contre les inondations...

**Energie**

- ✓ Sensibiliser et informer la population : apprendre gérer et à consommer l'énergie de façon adéquate via des séances d'info, des formations et toutes boîtes ;
- ✓ Rendre un feedback régulier du travail effectué par le conseiller en énergie communal;
- ✓ Mettre à disposition d'une caméra thermique afin que les citoyens identifient les causes de déperdition de chaleur dans leur logement ;
- ✓ Réaliser une étude thermographique via un drone sur toute la commune ;
- ✓ Identifier des porteurs de projet et constituer un groupe solide et solidaire au départ de la création d'un réseau d'énergie ;

- ✓ Cartographier la commune au niveau des détenteurs de panneaux photovoltaïques, les possibilités au niveau de nos entrepreneurs, nos agriculteurs et les pouvoirs locaux (panneaux sur les écoles, crèche, hangars...) et les niveaux de consommation ; étudier la possibilité de partage entre tous ces acteurs ;
- ✓ Envisager la création d'un réseau de chaleur collectif utilisant les ressources thermiques existantes de l'école et de l'administration (chaudières biomasse) pour chauffer les logements individuels ;
- ✓ Promouvoir l'utilisation de l'agrivoltaïque, système qui associe une production d'électricité photovoltaïque et une production agricole au-dessous d'une même surface ;
- ✓ Planter des arbres, des haies pour devenir autonome en production de combustible local (production locale = emploi local) ;
- ✓ Prendre en compte les incitants financiers non négligeable de la RW et autres ;
- ✓ Renforcer la communication entre le GRD (RESA) et la commune pour lutter contre les pannes de courants, les décrochages d'onduleurs, les coupures de réseau, ... ;
- ✓ Réflexion à mener lors de la création d'un nouveau lotissement (géothermie, chauffage thermique...);
- ✓ Mener une réflexion sur la possibilité de créer une infrastructure de production électrique par la biométhanisation et donc également la création d'emplois.

### **Développement durable**

- ✓ Recréer un cercle vertueux entre la production et la consommation locale en passant par la création d'une cuisine communale partagée qui servirait l'école, la crèche, le CPAS et éventuellement d'autres institutions. L'approvisionnement de cette nouvelle structure en produits locaux permettraient des rentrées régulières. La gérance de cette nouvelle structure pourrait être confiée à un indépendant de la commune en répondant à un cahier des charges clairs ;
- ✓ Être en support aux initiatives locales : ex. rassembler et promouvoir les producteurs locaux ;
- ✓ Donner l'impulsion et organiser une campagne de « marketing territorial » sur la thématique des commerces locaux et artisans et ce sur le long terme ;
- ✓ Organiser un marché local hebdomadaire ou mensuel avec des animations (concerts, balades...);
- ✓ Elaborer un programme destiné à la sensibilisation dans les écoles, couplé avec des ateliers pratiques et la cuisine communale. Activités avec les maraîchers du coin et les différents artisans/commerçants. Sensibilisation à l'entrepreneuriat. Faire le lien entre l'alimentation et la santé. Faire des démonstrations par rapport à la qualité des produits ;
- ✓ Favoriser les initiatives de circuits courts, de maraîchages ou des jardins collectifs en collaboration avec le GAL.

### **Environnement et lutte contre les inondations**

- ✓ Prévenir les inondations et les coulées de boue et intégrer systématiquement la problématique des inondations dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du

territoire ; répertorier les zones à risques non reprises dans les études de la RW ; utiliser le site <http://geoportail.wallonie.be/walonmap> pour recenser les zones les plus exposées aux inondations et y apporter des solutions adéquates;

- ✓ Végétaliser nos cimetières ;
- ✓ Participer activement au contrat rivière et notamment à la thématique de la lutte contre les inondations;
- ✓ Encourager les espaces verts et les haies qui sont une véritable barrière aux catastrophes naturelles comme les inondations et coulées de boues et permettent surtout l'accroissement d'écosystèmes naturels dans nos régions ;
- ✓ Privilégier au maximum les fossés enherbés en veillant à assurer la bonne visibilité des conducteurs,
- ✓ Protéger les zones d'immersion d'eau pluviale temporaire tout en leur conservant leur fonction de prés, champs, .. chercher des solutions pour la création de zones d'expansion de crues pour tenter de dévier les inondations là où c'est possible ;
- ✓ Nettoyer régulièrement les égouts et les avaloirs afin d'assurer un bon écoulement des eaux ... ;
- ✓ Promouvoir des journées d'information vers les écoles et les citoyens, et développer une assistance en matière d'environnement (documents, contacts, incitants financiers, réglementation) ;
- ✓ Prendre toutes les mesures nécessaires à la protection du cadre de vie des citoyens et de leurs intérêts dans les projets éoliens ;
- ✓ Intensifier la promotion du compostage à domicile ;
- ✓ Mettre en place une gestion efficace des eaux usées sur la commune. Evaluer la pertinence et la possibilité Pour les nouvelles constructions, de conditionner les nouveaux permis de lotir à l'installation d'une épuration groupée.

### **3. RURALITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - MOBILITE**

La commune doit être un lieu de vie fonctionnel, convivial et dynamique.

Trouver un équilibre entre les logements, les commerces, les infrastructures collectives, les espaces verts et les lieux de loisir sans dévaloriser le caractère rural et champêtre de notre commune.

Toutes les activités menées doivent s'inscrire dans le cadre du respect de la ruralité.

Il faudra s'assurer que les nouvelles habitations seront eco-responsables.

#### **Ruralité**

- ✓ Etablir un plan d'aménagement des sentiers, se réappropriier les sentiers ;
- ✓ Entretien de manière régulière les sentiers afin de maintenir leur accessibilité ;
- ✓ Créer une commission agricole pour favoriser le dialogue entre citoyens et agriculteurs ;
- ✓ Soutenir et promouvoir concrètement les producteurs locaux, organiser des rencontres agriculteurs - citoyens (ex. : fête de la ruralité avec exposition et ventes de produits du terroir) ;
- ✓ Multiplier et embellir les espaces publics pour leur donner une vocation sociale et promouvoir le fleurissement de la commune ;

- ✓ Envisager des idées telles que un programme pour favoriser l'implantation de ruchers, création de prés fleuris et de zones arborées, organiser des bourses d'échanges (semences, plantes...);
- ✓ Préserver Wasseiges de l'urbanisation galopante ;
- ✓ Encourager la restauration du bâti ancien afin de répondre aux objectifs environnementaux ;
- ✓ Organiser une distribution ciblée de pièges à frelons asiatiques qui représentent un danger pour les abeilles et pour l'humain s'il se fait piquer, et ce en concertation avec les apiculteurs entre autres ;

### **Aménagement du territoire**

- ✓ Promouvoir des logements mixtes pour intégrer différentes générations et cultures dans les quartiers ;
- ✓ Construire des modèles innovants de logements et de services pour les aînés en s'inspirant de différentes initiatives locales et internationales ;
- ✓ Création d'une commission communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) rassemblant des représentants de citoyens et des membres politiques. Elle a pour mission de remettre des avis sur les projets d'urbanisme et les dossiers en lien avec l'aménagement du territoire et/ou la mobilité ;
- ✓ Mise en place d'un « plan trottoir » afin de travailler de manière coordonnée et cohérente ;
- ✓ Urbanisme: prendre les devants et mener une réflexion globale sur le développement du bâti. Encourager les initiatives intéressantes de logement ou de construction (matériaux durables, habitats groupés et intergénérationnels, habitations passives...) et éviter les constructions qui dévisagent nos villages (ex. : hangars en béton) ;
- ✓ Faciliter la compréhension des formalités urbanistiques et créer un vade-mecum qui reprenne les formalités urbanistiques en vigueur.

### **Mobilité et accessibilité**

- ✓ Investir dans un plan crédible de mobilité et de sécurité routière (PCM) avec des spécialistes du terrain ; il intégrera une politique de stationnement adaptée, l'adaptation des voiries (pistes cyclables, trottoirs, rétrécissements, chicanes, plateaux, voies cyclables sécurisées, aménagements des chemins vicinaux), des aménagements pour réduire la vitesse et l'adaptation des cheminements de piétons et cyclistes pour les écoles ;
- ✓ Adhésion de Wasseiges au réseau « Points nœuds » pour les cyclistes ;
- ✓ Création d'un parcours « Vita » ;
- ✓ Créer un inventaire des options de transport disponibles pour les habitants ;
- ✓ Mettre en place un service de mobilité interne pour faciliter les déplacements des habitants pour se rendre à différentes activités (élections, marchés locaux, rendez-vous médicaux...);
- ✓ Améliorer et clarifier les critères pour l'accès au taxi social, et assurer une plus grande disponibilité de ce service ;

- ✓ Plaider activement auprès de la société régionale de transport, afin que la commune soit suffisamment desservie en transports en commun ;
- ✓ Encourager les alternatives à la voiture (Proxibus), le covoiturage et le recours au bénévolat

#### **4. ECONOMIE SOLIDAIRE ET SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE**

Le pouvoir communal a la possibilité de créer les conditions pour que des initiatives locales et solidaires se mettent en place.

Les aînés doivent être présents dans tous les domaines de notre société : éducation, culture, santé, vie associative... Ils bénéficient d'une expérience unique et sont donc une source incontournable d'apprentissage et de conseils pour les plus jeunes.

De même, fournir le soutien aux personnes en situation de handicap afin qu'elles puissent participer à la vie en société est un enjeu qui concerne directement la commune.

##### **Economie locale et solidaire**

- ✓ Soutenir les commerces et les indépendants de notre commune ;
- ✓ Soutenir les systèmes de solidarité locale (SEL, centrale d'achat –GAC, bourse aux jouets, donnerie...) ;
- ✓ Créer aussi des ateliers locaux de réparation (couture, bricolage) et de récupération. Faire du neuf avec du vieux.
- ✓ Favoriser les échanges de matériels entre communes voisines et entre citoyens (broyeur...).

##### **Aînés**

- ✓ Etudier la possibilité de créer des structures pour nos aînés, comme des habitats groupés ou des centres de jour, définir le rôle de la commune pour le soutien de ces projets émanant d'initiatives privées ;
- ✓ Lutter contre la solitude en renforçant le lien social envers nos aînés (ex. organiser des repas en commun et des activités régulières...) ;
- ✓ Trouver des solutions pour soutenir les conjoints épuisés, comme la mixité des services d'aide ;
- ✓ Organiser des discussions sur les thèmes de la fin de vie pour briser les tabous et offrir un soutien psychologique ;
- ✓ Soutenir les initiatives des jeunes vers nos aînés.

#### **5. PRÉVENTION ET SÉCURITÉ**

Garantir la sécurité est une condition indispensable pour améliorer le quotidien de chaque citoyen et sa qualité de la vie, et par la même occasion renforcer la cohésion sociale. Il est essentiel de poursuivre les investissements qui rendent les lieux publics plus conviviaux donc plus sûrs.

- ✓ Identifier et recenser les lieux jugés insécurisant afin d'y apporter les aménagements nécessaires ;
- ✓ Intensifier les contrôles routiers et installer des radars dissuasifs ;
- ✓ Sensibiliser la population sur le respect du code de la route ;
- ✓ Mettre en place des aménagements sécuritaires via le plan de mobilité communale ;
- ✓ Intensifier l'entretien de la piste cyclable Meeffe - Acosse et en créer de nouvelles ;
- ✓ Publier le rapport des décisions prises par le Conseil de Police dans le bulletin communal afin d'informer les citoyens ;
- ✓ Mettre en place une collaboration étroite avec le SPW afin de garantir la sécurité des riverains qui habitent le long des routes régionales qui traversent notre entité ;
- ✓ Constater rapidement les actes d'incivilité et les nuisances qui en découlent et poursuivre, notamment par une application effective des sanctions administratives communales ;
- ✓ Améliorer la sécurité préventive et active des biens et des personnes ;
- ✓ Interdire le passage de poids lourds dans certaines rues ;
- ✓ Créer de nouvelles zone 30, des zones cyclables ;
- ✓ Amplifier les compétences communales dans la lutte contre les incivilités et surtout en assurer le suivi ;
- ✓ Améliorer la sécurité et les aménagements sécuritaires aux abords des écoles ;
- ✓ En collaboration avec les directions des 3 écoles, encourager les enfants au port de gilets fluos lors de leurs déplacements en vélo en leur offrant ces gilets;
- ✓ Porter des projets et se battre au sein du Collège de police afin de défendre les intérêts des citoyens de Wasseiges;
- ✓ Partenariat Local de Prévention : persévérer à la mise en place de cet outil de dissuasion pour lutter contre les vols en obtenant un accord avec notre zone de police (voté à l'unanimité en février 2016). Informer et communiquer régulièrement vers les citoyens ;
- ✓ Renforcer la police de proximité au service de la population et clarifier les informations sur l'utilisation de la voie publique.

## **6. CULTURE, SPORT ET BIEN-ETRE**

**Promouvoir et faire connaître les activités culturelles et sportives liés au bien-être existantes sur la commune.**

- ✓ Organiser une journée « Wasseiges ' Active » avec toutes les activités proposées sur la commune (sport, culture, associations, artisans, commerces locaux ...). Chacun pourrait présenter et faire la promotion de son activité et c'est l'occasion de trouver des nouveaux bénévoles pour les associations.

**La culture représente un outil permettant l'épanouissement individuel et le renforcement des liens sociaux.**

- ✓ Mettre en place la Journée « parcours des artisans » de manière régulière ;
- ✓ Jouer le rôle d'intermédiaire, de porte-parole et de coordinateur pour venir en aide aux initiatives locales ; essayer de créer une dynamique entre les 4 villages ;
- ✓ Valoriser le patrimoine et les infrastructures culturelles de l'entité de Wasseiges via des journées découvertes (ex: journée du patrimoine), y compris vis-à-vis des personnes extérieures à la commune ;

**Le sport est un facteur d'insertion, de participation à la vie communautaire, de tolérance et de respect des règles. Il faut faire en sorte que chacun, selon ses possibilités, envies et âge puisse y trouver sa place et y rencontrer ses besoins.**

- ✓ Encourager la pratique d'un sport via un chèque-sport et un partenariat avec les écoles ;
- ✓ Mettre en valeur, aménager et animer les différentes plaines de jeux de l'entité, aussi bien pour les grands que les petits.

## **7. ENFANCE ET JEUNESSE – ENSEIGNEMENT ET EDUCATION**

**Etre au plus près des besoins et des préoccupations des citoyens dès leur plus jeune âge en renforçant nos actions de manière concrète.**

- ✓ Favoriser le développement des structures « jeunesse » et les considérer comme de véritables partenaires des politiques de jeunesse de la commune.
- ✓ Encourager la participation des jeunes à la vie communale afin de faire entendre leurs préoccupations et d'expérimenter la citoyenneté notamment en créant un conseil communal consultatif des jeunes (CCCJ)
- ✓ Garantir un service de très haute qualité pour les enfants (repas, infrastructures, sommeil...) à la crèche et dans nos écoles;
- ✓ Prévoir la possibilité d'augmenter la capacité d'accueil de la crèche communal ;
- ✓ Développer et aménager les terrains de jeux et les espaces verts, pour chacun des villages ;
- ✓ Améliorer et diversifier l'offre de stages et d'activités, à des prix raisonnables, durant les périodes de vacances scolaires, en utilisant, si possible, les infrastructures de notre entité.

**L'école est le fondement de l'intégration de chacun(e) dans le monde d'aujourd'hui, dans une société plus démocratique et solidaire. Chaque élève doit pouvoir y acquérir les savoirs et les compétences nécessaires à son intégration dans la vie professionnelle, à son émancipation sociale, à sa formation à l'esprit critique et à la citoyenneté responsable.**

- ✓ Garantir une gestion éthique et transparente de l'enseignement et des ressources humaines (transversalité pour les 3 écoles);
  - ✓ Etablir un dialogue constructif entre le pouvoir organisateur (PO) et les directions des écoles ;
  - ✓ Soutenir et encourager un dialogue constructif entre les trois écoles et ses intervenants (parents, professeurs, élèves,...) au bénéfice de nos enfants ;
  - ✓ Accroître les échanges et les rencontres "élèves" et "enseignants" entre les 3 implantations comme des manifestations communes régulières ;
  - ✓ Assurer les conditions de travail de qualité aux enseignants et des infrastructures scolaires de qualité pour garder une école attractive et appréciée par tous;
  - ✓ Favoriser les déplacements sécurisés des enfants, ramassage scolaire collectif à vélo et brevet "vélo";
  - ✓ Développer des ateliers d'aide aux enfants en difficulté scolaire par le biais du bénévolat (anciens enseignants, aînés...);
  - ✓ Améliorer l'espace de l'accueil extrascolaire ;
  - ✓ Favoriser l'usage des technologies de l'information et de la communication dès le plus jeune âge en participant notamment à des appels à projets.
  - ✓ Proposer l'organisation d'activités dans une autre langue via une pédagogie ludique: activités d'animations, sportives, culturelles, échanges avec les villages de l'autre communauté linguistique;
  - ✓ Développer la coordination et les synergies entre les écoles et les acteurs proposant des activités aux enfants;
  - ✓ Inciter les écoles à décroquer les apprentissages et à intégrer les enjeux sociaux et environnementaux actuels (éducation à la santé, à la gestion non-violente des conflits, au bien-être...);
  - ✓ Créer, à l'aide d'intervenants externes spécialisés dans les technologies de la donnée et de la cybersécurité, une conférence sur ce sujet et proposer de la documentation à destination des écoles, des parents et des enfants.
-